

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers

de la Commune de HADOL

en exercice : 19

Séance du 3 avril 2026

présents : 19

Votants : 19

Date de convocation

28/03/2026

Date d'affichage

04/04/2026

L'an deux mil vingt-six, le trois avril à vingt heures, le Conseil Municipal de Hadol, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de *Monsieur Philippe MAIRE, Maire*.

Présents : *BESSERER L., BOIGER-DIEMER M., BONNE J., COURTOIS-PAULUS A., COUSOT A., DEVAUCHELLE E., GAUCHON L., JEANJACQUOT C., NOEL P., MAIRE P., MARECAL C., MAUFROY-VUILLEMIN C., MILLION E., MUNIER E., MUNIER R., ROLLOT D., SOUCHET J.-M., RIETSCH M., VUILLEMIN M.*

Madame Laëtitia BESSERER a été nommée secrétaire.

Objet : *Commissions communales permanentes*

Vu le Code général des collectivités territoriales.

A la suite des élections municipales du 15 mars 2026 et de l'installation du conseil le 20 mars 2026. Monsieur le Maire invite l'Assemblée à fixer le nombre de commissions municipales facultatives permanentes, à en définir le nombre de membres puis de procéder à leur élection.

Entendu la présentation faite, étant précisé que le Maire est le président de droit des commissions municipales.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

➤ **FIXE à l'unanimité** à sept le nombre de commissions municipales permanentes comme suit :

- finances,
- affaires scolaires,
- urbanisme environnement,
- culture,
- bâtiments sécurité,
- vie associative, bulletin municipal et cérémonies,
- voirie forêt.

➤ **FIXE à l'unanimité** à huit le nombre de membres de chaque commission.

➤ **DÉCIDE À L'UNANIMITÉ** de ne pas procéder aux nominations au scrutin secret.

Après appel à candidatures,

➤ **ONT ÉTÉ ÉLUS, à l'unanimité :**

Finances : Mme Marie BOIGEY-DIEMER, M. Jonathan BONNE, Mme Ludivine GAUCHON, Mme Anne COURTOIS-PAULUS, M. Éric DEVAUCHELLE, Mme Carole MAUFROY-VUILLEMIN, Mme Emmanuelle MILLION et M. Pascal NOEL.

Affaires scolaires : Mme Ludivine GAUCHON, Mme Claire MARECAL, Mme Emmanuelle MILLION, M. Romary MUNIER, M. Pascal NOEL et Mme Michèle RIETSCH. Deux sièges sont déclarés vacants.

Urbanisme environnement : Mme Marie BOIGEY-DIEMER, M. Jonathan BONNE, Mme Anne COURTOIS-PAULUS, Mme Audrey COUSOT, Mme Carole MAUFROY-VUILLEMIN, M. Emmanuel MUNIER, M. Jean-Marie SOUCHET et Mme Manon VUILLEMIN.

Culture : Mme BOIGEY-DIEMER, Mme Ludivine GAUCHON, Mme Claire MARECAL Mme Emmanuelle MILLION, M. Emmanuel MUNIER et Mme Michèle RIETSCH. Deux sièges sont déclarés vacants.

Bâtiments sécurité : Mme Marie BOIGEY-DIEMER, M. Éric DEVAUCHELLE, M. Emmanuel MUNIER, M. Dominique ROLLOT, M. Jean-Marie SOUCHET et Mme Manon VUILLEMIN. Deux sièges sont déclarés vacants.

Vie associative, bulletin municipal et cérémonies : Mme Laëtitia BESSERER, M. Éric DEVAUCHELLE, Mme Claire MARECAL, Mme Emmanuelle MILLION, M. Emmanuel MUNIER et Mme Michèle RIETSCH. Deux sièges sont déclarés vacants.

Voirie forêt : Mme Audrey COUSOT, M. Éric DEVAUCHELLE, M. Romary MUNIER, Mme Michèle RIETSCH, M. Dominique ROLLOT et M. Jean-Marie SOUCHET. Deux sièges sont déclarés vacants.

POUR – 19
CONTRE – 0
ABSTENTION – 0

Fait et délibéré en séance les an, mois et jour susdits, et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour Copie certifiée conforme,
HADOL, le 3 avril 2026
Le Maire,
Philippe MAIRE

